18e ANNEE. — NUMERO 190 FRIBOURG : GRAND'RUE, 13 MARDI 14 AOUT 1888

LA LIBERTÉ

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes,
cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.
(Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

O. I. X. M. V. X.

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio
quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere
quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.
(Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

ABONNEMENTS

	SUISSE	ÉTRANGER
Un an . . .	12 Fr.	25 Fr.
Six mois. . .	6 » 50	13 »
Trois mois . .	4 »	7 »

Bulletin politique

La politique européenne. — Le résultat de la visite de l'empereur Guillaume II au czar Alexandre III se dessine de plus en plus dans le sens que nous avons dit dès le premier jour. Le *Nord*, organe de la Chancellerie de Saint-Pétersbourg, déclare aujourd'hui que l'entrevue de Peterhof n'a modifié en rien la politique de la Russie. Comment, d'après cela, pourrait-on s'attendre à ce que l'Autriche et les autres puissances soient bien disposées à modifier leur propre politique, malgré les instances plus ou moins vives de l'Allemagne ?

Il est permis de s'étonner de ce que les passions si ardentes qui divisent les différentes races de l'Europe orientale puissent agiter *un évêque catholique au point de lui* faire commettre un acte aussi étrange que celui que nous rapportons à la *Chronique générale*, de la part de Mgr Joseph Strossmayer, évêque de Bosnie et Sirmium, qui n'a pas craint d'adresser de chaudes félicitations au général Ignatiew, organisateur de la fête schismatique de l'Eglise russe et ennemi acharné de l'Eglise catholique romaine, comme son associé M. Pobodonotsef, et tout bon *orthodoxe* de ce pays-là.

L'évêque de Bosnie et Sirmium, quoique de race slave, comme son peuple, est sujet de l'empereur d'Autriche, quant au temporel, ce dont il devrait se féliciter, tandis qu'au contraire il a tenu, en ces circonstances, à témoigner à l'égard de la Russie d'une *sympathie qui peut bien paraître contraire* à la fidélité due à un prince sincèrement catholique aussi bien qu'à celle due à la vraie Eglise, étant donné surtout l'infâme conduite tenue par le gouvernement russe à l'égard des catholiques qui ont le malheur d'être sujets du czar.

France. — Nous publierons aussi aujourd'hui ou demain un article du *Figaro*, écrit d'après la confidence d'un des chefs du parti socialiste, et qui montre bien l'intention de promouvoir une grève générale des ouvriers dans toute la France. Les émeutes qui viennent d'avoir lieu sont, nous l'avons dit nous-même, comme la répétition générale de ce grand mouvement qui sera le commencement de la mise à exécution du plan définitif.

On remarquera l'allusion faite à la crainte que doit éprouver le gouvernement de voir certains régiments refuser d'agir contre les ouvriers, fait des plus graves, sur lequel nous avons ici l'autre jour appelé l'attention de nos lecteurs, d'après la connaissance que nous avons de l'état des choses depuis longtemps.

A LA GLOIRE
DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

Le grand thaumaturge de Padoue est toujours le saint des miracles et, de nos jours comme aux jours anciens, sa puissance est la même en faveur de ceux qui ont foi en sa protection. On nous écrivait de Padoue peu de jours après la fête du saint : « Il s'est opéré un vrai miracle au tombeau du cher saint, le mois passé. » Déjà on nous en avait envoyé la narration, nous priant de la communiquer à nos lecteurs pour exciter leur confiance dans la protection de saint Antoine.

Voici le fait dont le procès canonique a été instruit par l'évêché de Padoue.

Au soir du 22 mai, un humble cortège faisait son entrée dans la ville du saint. Au fond d'une misérable petite charrette, était couchée sur la paille une pauvre créature difforme et contrefaite. C'était Maria Codemo, du village d'Alano di Piave, au district de Feltre, du diocèse de Padoue. La mère et deux charitables amis accompagnaient la pauvre infirme et la conduisaient *aux Croix Blanches*, hôtellerie située sur la place du Saint.

Maria Codemo est une fillette de quatorze *ans environ, et elle n'a point toujours* été ainsi contrefaite. Vive et joyeuse, la pauvrette passait un soir du mois de janvier 1887 avec trois compagnes, pauvre comme elle, auprès du cimetière de la paroisse, revenant de faire la provision de bois dans la montagne. Etait-ce imagination ou réalité ? Elles déclarèrent avoir vu un fantôme au bord du chemin. Les compagnes de Maria pressèrent le pas ; pour elle, plus audacieuse, elle s'avança vers le spectre et chercha à le saisir. Il avait disparu.

Peu de jours après, elle payait cher son audace. Un tremblement nerveux agitait tout son corps, une fièvre violente accompagnée d'une faiblesse extrême s'y ajoutait bientôt ; les membres étaient comme désarticulés et refusaient tout mouvement. Quatre mois n'étaient pas écoulés que Maria était clouée immobile sur un misérable grabat, la tête était renfoncée dans le cou, les jambes, repliées sur la poitrine de telle sorte que les genoux touchaient presque le menton, emprisonnaient les bras croisés et les deux mains serraient convulsivement les épaules. La pauvre enfant était littéralement pelotonnée sur elle-même. La science avait été impuissante et les moyens humains inutiles. Mais où s'arrête le pouvoir des hommes, là commence celui de saint Antoine. On venait donc l'implorer sur son tombeau.

Nos pèlerins étaient à peine installés *aux Croix Blanches* qu'ils reçurent la visite du docteur Borlini. Il déclara la science en défaut devant un tel cas ; tout au plus pourrait-on consulter le célèbre docteur Bassini, une des célébrités médicales italiennes. La mère et la fille avaient plus de confiance dans le Saint. On leur avait bien dit que le temps des miracles était passé et que le Saint n'en faisait plus ; on avait ri de leur simplicité, on s'était moqué d'elles. Leur foi avait tenu bon ; elles espéraient, elles voulaient le miracle.

Le lendemain matin, à 7 heures, l'infirme était transportée à la basilique et placée sur un matelas derrière l'autel du saint ; à genoux auprès d'elle, sa mère pleurait et priait. Au moment de la communion, on l'apporta au pied des degrés de l'autel, et le prêtre s'agenouillait près de sa couche pour pouvoir déposer l'hostie sur ses lèvres ; il communiait ensuite la mère. L'émotion était grande dans l'assemblée, et tous les cœurs unissaient leur prière aux larmes de la pauvre femme pour demander le miracle. La messe terminée, on transporta Maria dans la sorte de niche qui existe sous le tombeau même du Saint. Elle y demeura pendant le temps de la célébration de deux messes. A la fin de la deuxième, un cri strident sortit de dessous le tombeau. L'infirme se tordait sur sa couche et bientôt après elle pouvait étendre les jambes ; ses bras demeuraient encore croisés sur la poitrine. Alors sa compagne commence le Rosaire, qui est récité avec ferveur par tous les assistants. Pour Maria, elle s'efforce de faire le signe de la croix, et au même moment ses bras redeviennent libres. Elle redresse la tête, fait le signe de la croix et s'assied comme une personne en santé. Un immense cri de joie retentit sous la voûte du temple, et les actions de grâces remplissent les demandes. Sur les neuf heures, Maria rentrait à l'hôtellerie appuyée sur le bras de sa mère. Le bruit du prodige n'avait pas tardé à se répandre, et une foule nombreuse envahit bientôt la chambre de la miraculée. Elle répondait à toutes les questions que lui posaient les visiteurs au nombre desquels étaient de nombreux incrédules. Le fils du docteur Borlini, qui l'avait visitée la veille, fit sortir tout le monde sous prétexte que la fatigue pourrait avoir de fâcheux résultats pour Maria.

Le lendemain matin, elle retournait à pied au sanctuaire, où elle faisait la sainte communion et assistait, à genoux, à trois messes. Une foule nombreuse la reconduisit ensuite à l'hôtellerie, rendant témoignage du prodige et voulant voir celle qui en avait été l'objet. Quelques personnes riches lui avaient fourni des vêtements : car les siens ne pouvaient plus la couvrir, et une dame pieuse payait la dépense du séjour *aux Croix Blanches*. Et peu après, Maria Codemo reprenait le chemin du village d'Alano, guidant elle-même l'humble équipage qui l'avait amenée deux jours avant dans le triste état que nous avons dit.

La presse maçonnique a pu et pourra encore nier le prodige ; pour nous, nous dirons que les témoins sont assez nombreux et qu'ils proclameront que saint Antoine est toujours le *saint des miracles*, même au XIXe siècle.

Confédération

Distilleries. — L'administration de l'alcool annonce que jusqu'au mois de juillet 1340 demandes d'indemnités, pour une somme totale de plus de 8 millions de francs, lui sont parvenues de propriétaires de distilleries. Dans ce nombre, 775 ont été réglées par les experts, par une indemnité totale d'environ 2 millions, mais dans 385 cas seulement, l'arrangement a été ratifié par les autorités compétentes. Ces derniers chiffres paraîtront bien faibles surtout si l'on considère que 20 experts au moins sont employés à cette tâche, presque sans interruption, depuis le mois de février. D'autre part, il serait intéressant de savoir à quel chiffre s'élèvent les frais des expropriations faites jusqu'ici, ou si ces frais sont compris dans le montant des conventions (2,101,185 fr.).

Suisses en Afrique. — Selon des nouvelles sûres, les voyageurs, MM. Lutz et Andres, que la Société commerciale de l'est de la Suisse a envoyés dans l'Afrique orientale et à Madagascar, pour y ouvrir des débouchés au commerce et à l'industrie suisses, sont arrivés à Nozibé et se sont mis immédiatement à l'œuvre. Leurs efforts promettent d'être particulièrement utiles à l'industrie du tissage des étoffes de couleur.

NOUVELLES DES CANTONS

Inondations. — M. de Salis, inspecteur fédéral des ponts et chaussées, a indiqué aux autorités cantonales les mesures qui lui paraissent utiles pour prévenir le danger de nouvelles inondations et qui sont : endiguement du Schœchenbach aux points dangereux et travaux de barrage permettant de faire couler ce torrent par un canal souterrain dans la Reuss, laquelle serait conduite directement dans le lac des Quatre-Cantons.

Ces projets sont excellents, dit-on, mais les frais en sont tout à fait hors de proportion, malgré une subvention fédérale, avec le budget du canton d'Uri.

Mauvais traitements. — Le feuilletoniste du *Bund*, M. le Dr Widmann, demande à l'autorité compétente une enquête sérieuse sur la manière dont sont traités les pensionnaires de l'asile des vieillards infirmes de l'Oberland bernois, à Uzigen, près de Berne. D'après les renseignements qu'il a recueillis, ces malheureux seraient frappés brutalement lorsqu'ils manquent aux règles en vigueur dans l'établissement. Ces mauvais traitements seraient exercés sur de pauvres vieillards comme mesures disciplinaires ordonnées par le directeur et exécutées par le valet d'écurie.

Le Pont du Diable. — On écrit de Lucerne à la *Feuille d'avis de Lausanne* que la Reuss n'a point emporté le vieux pont du Diable. C'est un canard auquel un voyageur zuricois aurait donné créance.

Commerce de raisins. — Le conseil d'Etat du Valais a été informé que, comme

Dernières dépêches

Constantinople, 13 août.

Dans le Bosphore s'est produite hier une collision entre le bâteau à vapeur russe *Koitroma* et le steamer du *Lloyd Mars*.

La machine de ce dernier a été fortement endommagée, et le steamer s'est échoué à Jenikoci. La poupe du vaisseau sous est l'eau.

Le *Koitroma* n'a eu que des dégâts sans importance.

Paris, 12 août.

Le manifeste de Boulanger aux électeurs de la Somme et de la Charente-Inférieure renouvelle l'affirmation que la Chambre qui a dilapidé des millions doit être dissoute, et qu'il est urgent de reviser la Constitution.

Lyon, 12 août.

Les ouvriers verriers de la fabrique Jayet et Mismer sont en grève. On croit qu'une grève générale des ouvriers verriers va éclater.

Paris, 12 août.

L'ambassadeur italien, M. Menabrea, qui avait ajourné son détour à cause de l'arrivée de la reine de Portugal, prendra quelques semaines de vacances.

Il a été reçu hier par M. Goblet en audience de congé.

La réponse de M. Crispi à la note de M. Goblet sera communiquée dans quelques jours.

Valparaiso, 12 août.

La conduite d'eau d'une brasserie a sauté ; les rues de la ville ont été inondées.

On croit que 200 personnes ont été noyées.

Paris, 13 août.

L'arrivée de Boulanger à Saint-Jean d'Angely, hier, occasionna une bagarre, pendant laquelle un anti-boulangiste, surnommé Perrin, professeur au collège, tira plusieurs coups de revolver.

Deux paysans furent blessés légèrement.

D'après quelques dépêches, Perrin aurait tiré sur la voiture de Boulanger, et celui-ci n'aurait pas été blessé ; mais le récit des autres correspondants est plus probable.

Perrin, assailli et renversé par plusieurs adversaires, aurait tiré pour se défendre. Il a été relâché après un court interrogatoire.

Les gendarmes durent intervenir énergiquement pour rétablir l'ordre.

Il y a eu de nombreuses arrestations, dont une quinzaine ont été maintenues.

Boulanger est reparti dans la soirée pour Paris.

Berne, 13 août.

Divers journaux demandent un bulletin sténographique des discussions de l'Assemblée fédérale.

On paraît au palais préférer un bulletin analytique ; cependant les discours d'une grande importance seraient reproduits *in extenso*.

Berne, 13 août

Samedi les assises du Mittelland ont annulé le jugement intervenu le 12 janvier 1880, contre M. Grosswyler, ancien employé à la Caisse d'épargne de Thoune.

l'année dernière, l'administration fédérale des postes adjoindra au train du soir, depuis le 1er septembre au 15 octobre, dès la station de Sierre, un wagon postal supplémentaire, uniquement destiné à recevoir les caissettes de raisins du Valais à destination de la Suisse centrale et orientale. Le wagon sera, dès Lausanne, rattaché au train de nuit, et arrivera ainsi à Zurich le lendemain matin du départ.

Nos expéditeurs s'empresseront sans nul doute de profiter de ce service si avantageux pour leur industrie.

La fabrique d'aluminium de Laufen-Neuhausen. — Le 30 juillet a eu lieu, en présence d'actionnaires et de membres du conseil d'administration de la Société suisse de métallurgie créée à Laufen-Neuhausen, la mise en action des grands dynamos établis par cette société. Toute cette installation a pour objet d'exécuter les divers alliages d'aluminium par le procédé patenté d'Héroult. Les combinaisons métalliques de réduction difficile sont fondues à l'aide du courant électrique, par le moyen d'électrodes, et les métaux que contiennent ces combinaisons sont séparés par l'électrolyse. Pour créer le courant électrique nécessaire, il a fallu construire des dynamos spéciaux qui comptent parmi les plus grands qui aient jamais été exécutés; c'est la fabrique de machines d'Oerlikon qui s'est chargée d'établir ces engins colossaux, tandis que la turbine qui les met en mouvement sort des ateliers de la maison Escher-Wyss et Cie, à Zurich. Avec ce procédé, on peut produire les différents alliages d'aluminium, sauf avec les métaux qui se volatilisent à la température de fusion de l'aluminium. Jusqu'à présent, la Société métallurgique suisse a fabriqué par jour 300 kilos d'aluminium ou 3000 kilos de bronze d'aluminium au 10 %. On peut citer à côté de ce bronze (alliage d'aluminium et de cuivre), l'aluminium-étain et le ferro-aluminium; le premier est remarquable par sa dureté et son extensibilité, le dernier, mélangé avec l'acier à petite dose, fait obtenir une fonte fluide et exempte de boursouflures.

Etranger

Courrier télégraphique

Bruxelles, *11 août.* — Un article du *Nord,* commentant la déclaration de lord Salisbury, déclare que l'entrevue de Peterhof n'a nullement modifié la politique de la Russie. L'article du *Nord* approuve l'attitude de la France dans la question de Massaouah, disant qu'il était impossible de laisser violer les capitulations sans protestations.

Saint-Pétersbourg, *11 août.* — La reine de Grèce est accouchée d'un fils.

Londres, *11 août.* — Des avis de Simla signalent que 15,000 Thibétains sont massés dans les montagnes. Des renforts anglais ont été envoyés à Calcutta.

New-York, *11 août.* — M. Blaine est arrivé à New-York. Il a reçu une immense ovation.

La lutte des partis pour l'élection présidentielle paraît devoir être acharnée.

Paris, *11 août.* — La reine de Portugal et son fils quitteront Paris dans la soirée pour aller à Francfort et ensuite à Prague rejoindre le roi Don Luis.

M. Boulanger est arrivé dans la matinée à La Rochelle. Il a été accueilli par des acclamations mêlées de sifflets.

Une réunion des grévistes terrassiers, après avoir pris connaissance de la décision d'hier des entrepreneurs, a décidé de continuer la grève quand même. Toutefois, suivant la *France*, la réunion aurait décidé que les grévistes seraient laissés libres d'accepter un minimum de 50 centimes par heure.

Les tailleurs de pierres grévistes ont repris le travail aujourd'hui.

Aucune entrevue n'a eu lieu jusqu'à présent entre M. Floquet et les diverses délégations au sujet de la grève.

Quarante des manifestants à l'enterrement d'Eudes ont été condamnés de quinze jours à trois mois de prison pour voies de fait et outrage envers les agents. Trois terrassiers ont été condamnés à un mois de prison pour atteinte à la liberté du travail.

Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Rome, 11 août 1888.

Après avoir proclamé le caractère intangible de Rome capitale, après avoir commenté sur tous les tons le mot fameux de Victor-Emmanuel : « *Ci siamo e ci resteremo :* Nous y sommes et nous y resterons », qui équivaut à cette autre parole du même personnage : « *Andremo al fondo :* Nous irons jusqu'au fond de l'abîme », voici que l'Italie sectaire en est encore réduite, en cette dix-huitième année de l'usurpation sacrilège, à mendier auprès de ses alliés la sanction des faits accomplis. C'est ce qui ressort des anxiétés, des supplications, des commentaires de toute la presse libérale au sujet de la visite éventuelle que l'empereur Guillaume II ferait auroi Humbert. Il faut voir avec quelle platitude cette Italie, vassale de l'Allemagne, demande en grâce que la visite impériale ait lieu à Rome pour opposer cet événement, qu'elle considérerait comme un succès définitif, aux revendications du Captif du Vatican. Les organes libéraux, escomptant d'avance la faveur qu'ils attendent de leurs maîtres et protecteurs allemands, saluent dès à présent la venue à Rome de Guillaume II comme « le sceau le plus significatif et le plus vivement désiré donné à l'œuvre de la rédemption nationale, aussi bien à l'égard de toute domination étrangère que vis-à-vis du pouvoir pontifical ». Ce sont les propres paroles du journal la *Tribuna,* et c'est l'aveu manifeste que la visite impériale est sollicitée et attendue comme la sanction *vivement désirée* de l'usurpation de Rome.

C'est aussi la *Tribuna* qui, donnant libre cours à son imagination, a déjà publié tout le programme des fêtes que donnerait la cour du Quirinal pour accueillir le César allemand. Mais ç'a été aller trop vite en besogne, car d'autres feuilles libérales, notamment l'*Italie* et le *Popolo Romano,* ont été obligées d'avouer que « ce programme est émeuté à plaisir » et que, « s'il y a lieu de retenir pour certaine la visite impériale, le gouvernement italien n'a cependant pas reçu jusqu'ici de communication officielle à ce sujet ».

Quoi qu'il en soit et à supposer que la politique italienne remporte ce qu'elle considère comme un succès éclatant, elle sera condamnée à en payer bien chers les frais. Nos italianissimes verraient resserrer de plus en plus les liens de leur dépendance vis-à-vis de l'Allemagne, qui, sous le couvert de la gratitude pour ce nouveau et suprême service, en réclamerait une sujétion complète et illimitée. C'est qu'en effet toute leur politique, avec ses errements et ses funestes tendances, n'a d'autre mobile, d'autre objectif que de conjurer, s'il se pouvait, les suites inévitables de la prise de Rome. C'est le boulet que les spoliateurs traînent au pied, c'est la chaîne de la dure servitude qu'ils se sont forgée eux-mêmes et qui les oblige à mendier aide et protection, quitte à se laisser exploiter par les ennemis-nés de vraies gloires italiennes et de la civilisation latine. On ne saurait imaginer de plus sévère et de plus juste châtiment pour ceux qui, en dépossédant le Pape de ses biens et de son indépendance, se sont exposés eux-mêmes à tout perdre, pendant qu'ils sacrifient dès à présent leur propre liberté d'action.

Les effets d'une aussi funeste politique se font sentir aussi à l'intérieur où le *Kulturkampf,* si violemment déchaîné par M. Crispi l'oblige de plus en plus à multiplier ses condescendances et ses fatales compromissions à l'égard des radicaux. Il y en a eu la preuve dans la libération récente du forçat Cipriani, et les organes libéraux soi-disant modérés, tels que l'*Opinione,* s'en alarment et demandent qu'il se forme un parti conservateur pour réagir contre ces tendances.

C'est aussi la thèse du *Popolo romano* qui avoue l'utilité qu'il y aurait pour l'Italie à voir relever le sentiment religieux dans la vie publique. Mais c'est prétendre obtenir l'effet sans vouloir la cause, car comment l'influence sociale de la religion pourrait-elle sortir son efficacité, là où sont violés les droits les plus légitimes des autorités religieuses et des consciences chrétiennes?

On peut se faire une idée de la licence incroyable laissée aux pires ennemis de la religion par le trait suivant : La *Capitale,* l'un des organes les plus ignobles des bas-fonds sectaires, vient de publier sur les « cardinaux *papabili* » qu'elle imagine pouvoir arriver au pontificat, un article plein d'outrages et de blasphèmes. Voici, entre autres, comment elle s'exprime au sujet du cardinal Manning : « Si cet étranger parvient à se faire élire Pape au prochain Conclave, ce sera une vraie fortune pour nous, car alors, grâce à lui, Rome et l'Italie se verront enfin délivrées de cette plaie cancéreuse qui s'appelle la Papauté. Aussi faisons-nous des vœux pour que cette élection ait lieu le plus tôt possible »!! Ces outrages sacrilèges et la révoltante impunité dont ils jouissent en disent plus que de longs commentaires sur l'hypocrisie de ceux qui osent encore représenter Rome comme « le siège pacifique et respecté du Pontife suprême ».

Les protestations que soulève dans tout le monde catholique cette situation intolérable du Chef de l'Eglise auront un nouvel essor à l'occasion de la dernière période des fêtes jubilaires et des pèlerinages qui vont recommencer en septembre. Je vous ai déjà signalé le grand pèlerinage qui s'organise en Lombardie pour venir à Rome à la mi-septembre, et celui du clergé italien qui viendra à la fin du même mois. Il s'en prépare un autre des Associations catholiques de toute la région napolitaine, pour le mois d'octobre, et l'on annonce aussi pour octobre l'arrivée d'une députation française de jurisconsultes catholiques, sous la conduite de Mgr Fava, évêque de Grenoble.

La clôture des fêtes jubilaires aura lieu en décembre, par la béatification de trois vénérables serviteurs de Dieu et par une cérémonie solennelle d'actions de grâces que la Société romaine des Intérêts catholiques fera célébrer dans la vaste église de Saint-Ignace. V.

Chronique générale

Un don du Saint-Père. — A la suite du désastre survenu à Séville où la cathédrale, comme on le sait s'est écroulée, le Saint-Père s'est empressé de faire parvenir à l'archevêque de cette ville, la somme de dix mille francs.

Les ossements de Christophe Colomb. — La *Gazette officielle* de Saint-Domingue vient de publier deux lettres échangées dernièrement entre M. Astwood, consul des Etats-Unis à Saint-Domingue, et le général Figuero, ministre de l'intérieur de la République dominicaine.

M. Astwood, dans sa lettre, propose au gouvernement dominicain de louer pour quatre ans, à un citoyen américain, les ossements de Christophe Colomb pour les promener de ville en ville et les exposer à la curiosité publique, offrant à la République la moitié des bénéfices que produirait cette exposition, à la condition que le gouvernement de Saint-Domingue fournirait, pour accompagner les ossements, huit soldats en uniforme et quatre prêtres en costume ecclésiastique.

M. Figuera, au nom du gouvernement dominicain, a repoussé avec indignation cette proposition du consul des Etats-Unis.

Le testament de Frédéric III. — D'après des renseignements de Berlin, publiés par la *Truth,* de Londres, l'empereur Guillaume avait l'intention de convoquer un conseil de famille des Hohenzollern, pour faire invalider le testament laissé par l'empereur Frédéric en faveur de sa femme. Cette décision aurait dû être prise par ce motif que l'état de santé de l'empereur Frédéric ne le rendait pas apte à régner. Le prince de Bismark se serait toutefois opposé à cette mesure, qui n'a pas été mise à exécution, du moins pour maintenant.

Si la mesure projetée par l'empereur avait été mise à exécution, elle aurait eu pour résultat, tout en n'affectant en rien les actes publics de l'empereur Frédéric, d'annuler ses dispositions testamentaires en faveur de sa veuve, dont les revenus auraient été en conséquence réduits à la portion congrue d'une veuve de prince impérial. La réduction atteindrait aussi dans une large mesure les parts laissées aux enfants de l'impératrice Frédéric-Victoria.

L'empereur Frédéric a laissé à sa veuve une somme d'environ trois millions, en Consolidés anglais. Cette somme, dont l'usufruit seul appartient à l'impératrice Frédéric reviendra, après sa mort, à ses enfants. Comme tuteurs ont été institués la reine Victoria, le roi des Belges et le duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

D'autres sommes, placées en Allemagne, ont été léguées par l'empereur Frédéric, de la même manière, et avec cette disposition spéciale que le gouvernement prussien ne pourrait exercer sur ces biens aucun droit de contrôle.

Le parti royaliste aux prochaines élections en France. — La *Correspondance nationale,* organe officieux de M. le comte de Paris, a publié hier la note qui suit :

L'approche des élections générales, les difficultés sans nombre qui entravent l'action des conservateurs dans les élections partielles, ont déterminé le parti monarchique à ne présenter aucun candidat dans celles qui vont avoir lieu, le 19 août, dans le Nord, la Somme et la Charente-Inférieure. Les candidats républicains n'auront probablement pas de concurrents dans le Nord. Ils seront, paraît-il, combattus dans la Somme et la Charente-Inférieure par le général Boulanger. Dans ces deux départements, les monarchistes se décideront individuellement pour ou contre l'abstention d'après des considérations locales dont ils seront seuls juges. La plus grande latitude leur a été laissée à ce sujet et personne n'a été autorisé à chercher à les influencer dans un sens ou dans l'autre.

La plupart des journaux républicains ont interprété cette note comme étant une invitation indirecte aux monarchistes de voter pour le général Boulanger.

La rédaction de la note prête, en effet, à ce commentaire, dont il est bon de prendre acte.

En Bulgarie. — Si l'on en croit une dépêche de Vienne adressée au *Gaulois,* on prétend, dans les cercles politiques, que le prince Ferdinand, retiré incognito à Roustchouk, serait prêt, selon les circonstances, à traverser le Danube pour se réfugier en Roumanie. Le prince, en effet, aurait acquis la conviction que Stambouloff, président du conseil des ministres, s'est rallié au parti zankoviste, dont le chef est actuellement à Kief.

Pour appuyer cette nouvelle, on ajoute que les dernières nouvelles parvenues à Vienne de Sofia présentent la situation en Bulgarie sous un jour déplorable. Le pays serait livré à l'anarchie, les troupes impuissantes à réprimer le brigandage, l'indiscipline

---

56 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LA

FLÉTRISSURE

TROISIÈME PARTIE

LA POURSUITE

Le lendemain, M. Jarnel, arriva dès sept heures du matin, à Mazas avec trois agents.

Il exhiba au greffe un ordre d'extraction signé de M. de Gambois, à l'effet de se faire livrer Justin. Celui-ci dormait encore sur l'étroite couchette de sa cellule. Réveillé brusquement, il fut contraint de s'habiller à la hâte et de suivre le gardien. Dans la cour, on le poussa dans un fiacre où les trois agents prirent place à côté de lui.

M. Jarnel monta dans une autre voiture, et l'on se dirigea vers le Palais de Justice pour prendre M. de Gambois en passant. Vers huit heures, les véhicules gravissaient péniblement la côte des Moulineaux.

Parvenus dans l'impasse où s'ouvrait la carrière, ils donnèrent l'ordres à des ouvriers, commandés la veille et qui attendaient l'arrivée de la Justice, d'entamer à coups de pioche le mur qui en défendait l'entrée. Ce travail prit un assez long temps.

Justin se demandait à quelle opération on allait procéder. Il avait compris qu'on le conduisait sur le lieu de son crime, car il en reconnaissait maintenant les entours. Pourquoi l'amener ici? Ets-ce qu'on allait le confronter avec le cadavre de la victime? Pourrait-il, sans se trahir, contempler de sang froid le corps de cet homme réduit aujourd'hui en pourriture?

L'entrée de la carrière entièrement déblayée, on fit descendre Justin de voiture. De nombreux agents, postés là dès le matin, tenaient les curieux à distance. Quatre d'entre eux allumèrent des torches de résine; deux ouvrirent la marche et deux la fermèrent. Au milieu se tenaient M. de Gambois, D. Jarnel et Justin, maintenu par deux agents d'une vigueur exceptionnelle.

Les torches fumeuses projetaient sur les parois de la galerie des lueurs sinistres. Ce cortège d'aspect funèbre produisait un effet terrifiant sur l'esprit de Justin, ébranlé déjà par la terrible secousse qu'avaient produite tant de vicissitudes depuis son arrestation à New-York, la traversée de mer et la vie affreuse du régime cellulaire. Est-ce qu'on allait l'enterrer vivant dans cette grotte souterraine?

On parvint enfin au fond de la galerie, que les torches éclairèrent d'une lumière sépulcrale. En un clin-d'œil, Justin se sentit lier les bras et les jambes et enlever par deux agents qui le déposèrent doucement, sur le dos, à la place où six ans auparavant les traces d'un homme avaient été constatées à côté de la victime.

La forme de son corps s'adapta parfaitement, depuis les pieds jusqu'à la tête, aux contours conservés par les petits échalas restés intacts que, dans son ingéniosité, M. Jarnel y avait fait planter.

Le chef de la sûreté, triomphant, interrogea M. de Gambois du regard.

— L'expérience est absolument concluante, prononça le juge d'instruction.

Puis, s'adressant à Justin :

— Deslauzières, vous le voyez, les contours de votre corps concordent absolument avec l'empreinte qu'ils ont laissée sur le sable le jour où vous avez assassiné Auguste Fossé. Ils portent contre vous un témoignage irrécusable. Reconnaissez-vous enfin votre culpabilité?

— Je ne sais ce que tout cela veut dire, répondit faiblement Justin.

— Comment! en présence d'une épreuve aussi démonstrative, vous persistez à nier?

— Je persiste.

On sortit de la carrière pour reprendre le chemin de Paris.

Au fond de la voiture, Justin réfléchissait. Il voyait sa position s'aggraver. Les choses déposaient contre lui avec plus d'autorité encore que les hommes, car on ne pouvait suspecter leur sincérité. Par quelles séries de combinaisons sagaces M. Jarnel et M. de Gambois étaient-ils parvenus à les faire parler?

Quand les voitures repassèrent sur le quai de l'Horloge et que le malheureux aperçut les tours du Palais de Justice il eut pour la première fois la claire intuition de la puissance de la loi.

Magistrats, fonctionnaires, geôliers, agents de police, gendarmes, tous obéissaient passivement à cette souveraine. Comment lui, chétif, pourrait-il résister à son pouvoir? La loi n'était donc par une vaine abstraction dont il fût possible de se jouer?

Un sombre découragement s'empara de lui.

Le fiacre traversa le pont au Change et s'engagea sur le quai de Gesvres, pour gagner la rue Saint-Antoine en passant devant l'Hôtel de Ville.

Justin regardait d'un œil atone glisser le long de la ligne interminable des maisons les passants qui marchaient de ce pas agile du Parisien courant à ses affaires ou à ses plaisirs.

Derrière l'Assistance publique il fit un soubresaut; il venait de voir distinctement Léontine et Angèle entrer dans l'avenue Victoria.

Elles causaient amicalement ensemble. Angèle découvrait ses dents blanches dans un éclat de rire contenu, tandis que Léontine souriait avec cette dignité discrète qui répandait tant de distinction sur sa personne.

(A suivre.) ALFRED JULIA

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des gens de Lettres.

égnerait dans l'armée et le désordre dans l'administration intérieure; et c'est pour éviter des complications encore plus graves que le prince Ferdinand aurait pris la résolution d'abdiquer.

Il convient toutefois de n'accepter ces bruits que sous réserves.

Le sultan et les Sœurs de Charité. — On écrit de Constantinople qu'un musulman de la classe inférieure avait été condamné à mort pour un délit peu grave. Ce malheureux était père de huit enfants.

Dès que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul eurent appris cette condamnation elles se rendirent au palais, où elles demandèrent une audience au sultan. Celui-ci, averti de leur présence, ordonna de les faire entrer.

Abdul-Hamid est un homme d'un esprit élevé. Il écouta avec affabilité la requête des religieuses, et leur dit :

« Puis-je refuser quelque chose au zèle généreux qui met dans le cœur de telles pensées? Veuillez suivre cette officier, il va vous conduire à la prison, où vous aurez la joie de délivrer vous-même votre protégé. »

Et, comme les Sœurs de Charité se retiraient attendries, le sultan ajouta :

« N'oubliez pas le chemin de ce palais. Chaque fois que vous aurez quelque grâce à me demander, les portes vous en seront ouvertes, à vous, les anges de miséricorde. »

Les idées d'Ignatiew. — Les journaux hongrois relatent une conversation d'un de leurs rédacteurs avec le général Ignatiew pendant les fêtes de Kiew.

Le général reçut avec courtoisie et cordialité l'écrivain magyar et lui déclara que les Russes n'ont qu'estime et sympathie pour ses compatriotes, comme on en a pu juger en 1849, alors que les officiers du czar protégeaient les prisonniers faits à Villagos contre les mauvais traitements des Autrichiens.

Le général a traité d'inventions et d'inductions mal fondées les projets belliqueux prêtés à la Russie. Elle ne songe pas à faire une guerre pour les Slaves; elle ne veut employer qu'une propagande morale et non recourir aux baïonnettes.

A l'objection de son interlocuteur que les armements de la Russie sont de notoriété européenne, le général a répondu que c'était une erreur : « Vous avez, lui a-t-il dit, parcouru le trajet de Kiew à la frontière. Avez-vous vu des soldats dans ce parcours de vingt-quatre heures? C'est en Autriche, au contraire, qu'on rencontre des troupes à toutes les frontières. Nous ne préparons pas la guerre; mais si vous veniez nous chercher chez nous, vous seriez bien reçus et chacun ferait son devoir. »

Le général Ignatiew convient que les intentions pacifiques de la Russie ont été dénaturées en Europe; il adresse, à ce sujet, de vifs reproches à la presse magyare. Quant au panslavisme, c'est, à son avis, un mot vide de sens.

Ces déclarations ont été d'autant plus remarquées, qu'elles contrastent avec le langage très hostile à l'Autriche-Hongrie qu'on lui a prêté de divers côtés. Il se serait, a-t-on dit, vivement exprimé dans ce sens dans diverses réunions et, notamment, à un banquet donné sur le pont d'un bateau à vapeur et destiné à remplacer l'assemblée officielle des délégués des Sociétés de Moscou. A la fin du dîner, le général, qui présidait, aurait dit que la Russie persévérerait dans sa tâche sans se soucier de l'opposition de l'Autriche, « ce zéro politique ».

Les prochains voyages de Guillaume II. — Une dépêche de Berlin, adressée au *Journal des Débats*, dit, comme le tenant de bonne source, que l'empereur d'Allemagne doit aller à Vienne, le 1er octobre, et qu'il se rendra ensuite à Munich, puis à Rome. Il semble qu'il ne faut donc pas donner trop d'importance au bruit qui a couru, que le roi Humbert viendrait le premier à Berlin et que Guillaume II ne ferait que rendre visite à ce prince.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, faisant allusion aux bruits concernant un prochain voyage de l'empereur d'Allemagne à Strasbourg et à Metz, constate que l'on déclare, dans les cercles les mieux informés, que le souverain n'a pas l'intention de se rendre en Alsace-Lorraine.

Au secours d'Emin-pacha. — Le correspondant berlinois du *Daily Telegraph* signale le départ du lieutenant Wissmann pour l'Egypte avec une mission secrète. On croit qu'il s'agit de porter secours à Emin-pacha. L'expédition serait faite aux frais du roi des Belges.

L'*Indépendance belge* rappelle à ce propos à ses lecteurs la récente visite que le lieutenant Wissmann a faite au roi, à Ostende. « Nous « avons constaté à cette occasion, dit-elle, « d'après les déclarations faites par le lieute- « nant Wissmann *lui même à un* de nos col- « laborateurs, que le but de son voyage était « de soumettre au roi un mémoire relatif à « l'expédition Stanley, mémoire dont nous « avons fait connaître la conclusion. Il n'était « nullement question, à ce moment, d'une « expédition Wissmann, soit au secours « d'Emin-pacha, soit au secours de Stanley. »

Revue des journaux

Les mésaventures du citoyen-marquis de Rochefort. — M. Rochefort a éprouvé des mésaventures. Acclamé d'abord, il a suscité des protestations de la part d'un groupe de communards qui déployaient un drapeau rouge. D'après quelques journaux, le rédacteur de l'*Intransigeant* aurait *déconseillé tout haut cette exhibition* et, selon le *Siècle*, la scène suivante se serait passée.

A peine avait-il été reconnu, et avant même qu'il eût pu achever sa courte et sage harangue, les injures les plus variées lui étaient lancées de toute part avec une prodigalité dont ses plus grands triomphes ne lui avaient jamais donné une idée. Le porteur de la bannière des *Egaux de Montmartre* s'approcha de lui et chercha à le frapper à plusieurs reprises, ce qui ne laissait pas que d'inquiéter terriblement les pauvres femmes qui étaient dans la voiture avec lui.

Pour comble de malheur, le bouquet d'immortelles rouges que M. Rochefort avait arboré à sa boutonnière comme tout bon révolutionnaire, fut pris pour un œillet boulangiste, ce qui lui attira de nouvelles invectives de la part des anciens frères et amis. C'est avec beaucoup de peine et à grand renfort de coups de fouet sur son cheval que le cocher put délivrer M. Rochefort de cette situation, qui commençait à devenir critique, car la foule préférait des menaces et n'allait pas tarder de passer aux coups. Le véhicule traversa comme une trombe la place de la République, toujours poursuivi par une bande d'anarchistes qui s'étaient détachés du cortège et qui hurlaient et vociféraient contre l'ami de M. Boulanger, et disparut bientôt dans le faubourg du Temple.

Arrivé au Père-Lachaise bien longtemps avant le convoi, M. Rochefort déposa à la porte Mme et Mlles Eudes, et n'éprouvant pas le désir de se retrouver en présence de ceux qu'il venait de quitter, et sur lesquels ses paroles de paix semblaient avoir exercé une si médiocre influence, il aima mieux se priver d'adresser un dernier adieu à son ami et rentra tristement dans Paris.

Dans l'*Intransigeant*, M. Rochefort dément ce récit. Il nie avoir blâmé l'exhibition des drapeaux rouges. Il assure n'avoir eu d'autre ennui que la difficulté de débarrasser des curieux son fiacre où se trouvaient Mlles Eudes. Cependant la version des *coups de hampe* par le porteur du drapeau rouge est généralement rapportée; et il est certain que Rochefort a disparu de *bien bonne heure et bien rapidement*.

Floquet opportuniste. — Comme nous l'avions dit, l'énergie déployée par Floquet devait lui attirer de grosses paroles de ses ex-frères et amis.

Pour M. Rochefort, le « guet-à-pens » est évident. Seulement, dit-il, « cent victimes, ce n'est rien. Ou il ne faut pas s'en mêler, ou il faut en laisser, comme en 1871, trente-cinq mille sur le carreau... Floquet a la bonne volonté d'imiter les grands tueurs de la Semaine Sanglante; mais il n'est réellement pas de force. »

M. Rochefort fait remarquer que jamais, *depuis* M. Thiers, *aucun* gouvernement, pas même celui de MM. Ferry et Waldeck-Rousseau, n'avait fait appel aux gendarmes. « Nous savions, dit-il, que Floquet était l'oncle du Tonkinois; nous ignorions qu'il fût un petit-neveu de Foutriquet. (Surnom donné à Thiers.) »

Moins violents, le *Radical* et la *Justice* condamne cependant le gouvernement. La *Justice* trouve qu'il eût mieux valu laisser déployer librement « un lambeau d'étoffe pourpre », et le *Radical* ne veut pas croire que la force publique ait suivi les instructions de M. Floquet en « opérant des charges violentes sur des gens inoffensifs ».

Si les Chambres étaient en séance, ce serait une belle occasion pour une interpellation; mais toutes les tribunes sont muettes, même celle du conseil municipal, qui n'est pas en session. En attendant M. Vaillant a écrit à M. Lozé, pour se plaindre de « l'odieuse agression de la police contre une population inoffensive, qui gardait l'ordre le plus parfait », et lui annoncer que, s'il ne se hâtait pas de punir les coupables, il l'interpellerait dès la réouverture de la session.

Encore les fêtes de Kiew. — On mande de Saint-Pétersbourg au *Journal de Genève* :

Notre gouvernement avait expressément exigé du Comité central des préparatifs pour les fêtes du centenaire à Kiew, d'écarter de son programme toute manifestation ou tout discours politique aux banquets donnés en l'honneur des hôtes, en conservant ainsi à cette fête un caractère purement religieux. L'ordre du gouvernement a été observé jusqu'à la fin des fêtes du centenaire, lorsque, sur l'initiative du général Ignatien, plusieurs centaines de délégués russes et étrangers ont entrepris une promenade en bateau à vapeur sur le Dniepr.

Quoique les assistants au banquet offert à bord du vaisseau eussent promis de garder le silence sur les discours prononcés, à la demande du comte Ignatien, des indiscrétions ont été commises et par elles nous savons aujourd'hui que l'*ancien ambassadeur* à Constantinople (comte Ignatien) aurait parlé en mauvais termes de l'Autriche, sans connaître au juste dans quels termes il s'était exprimé au sujet de nos voisins.

Wilson *redivions*. — M. Wilson a entrepris depuis quelque temps, en vue des élections de 1889, la difficile tâche de se réhabiliter auprès des électeurs d'Indre-et-Loire.

Tout récemment, il faisait un petit voyage dans le département. Cette tournée n'ayant pas eu le succès qu'il espérait, il a trouvé autre chose : la propagande par la brochure.

Il y a quelques jours, arrivaient en gare de Loches, à l'adresse d'un ami particulier de M. Wilson, une foule de caisses assez volumineuses.

M. Wilson lui-même était l'expéditeur.

Ces caisses contenaient *neuf mille* brochures relatant la plaidoirie prononcée par Me Lenté en faveur de M. Wilson lors du fameux procès relatif au trafic des décorations.

Il n'y manquait qu'une chose : les « considérants » du jugement, si durs pour M. Wilson, qui constituent une véritable condamnation morale.

Les brochures en question ont été distribuées aux électeurs de l'arrondissement de Loches.

Fribourg

IVe Cours normal des travaux manuels à Fribourg

Les participants au cours voient arriver trop rapidement la fin de leur séjour dans nos murs. Aussi déploient-ils une activité fiévreuse qui n'est pas même tempérée par les nombreuses visites.

Vendredi soir, les participants au cours étaient réunis au Cercle catholique, N° 13, pour une petite kneipe gracieusement offerte par les membres de ce Cercle. Jamais le Cercle n'avait vu pareille assemblée de personnes de religion, de partis différents, célébrant à l'envi les gloires de notre pays.

M. *Corboud*, directeur, au nom de la commission du Cercle, souhaite la bienvenue aux représentants des cantons sans distinction de cultes, de partis ou d'opinions. Il rappelle l'origine de la question sociale et dit en quelques mots quel doit être actuellement notre but : profiter de toutes les forces de l'homme. C'est dans ce but que l'*Industrielle* a ouvert ses écoles-ateliers dans le quartier le plus délaissé de la ville. Malgré la fausse opinion qu'on s'est faite de notre ville, de notre canton, nous avons pour devise : *Toujours en avant*. C'est aussi la vôtre; c'est pourquoi je vous souhaite la bienvenue et je bois à la prospérité de la patrie. (Vifs applaudissements.)

L'ami Gilliéron est nommé major de table, et réussit à mettre beaucoup d'entrain.

Le chant du *Rufst du mein Vaterland*, entonné avec enthousiasme, suit le discours de M. Corboud.

M. *Rudin*, directeur du cours, raconte que, lorsque les participants sont venus à Fribourg, ils avaient certaines préventions qui, il est heureux de le dire, se sont vite dissipées. *Fribourg n'est pas, comme nous* l'avons cru, une ville de recul, mais une ville de progrès. Aussi sommes-nous tous heureux d'y être venus. M. Rudin adresse ensuite des remerciements pour cette sympathie qui n'a pas diminué pendant ces quatre semaines.

M. *François Philipona* prend ensuite la parole. Nous voudrions pouvoir rendre fidèlement son discours, car par les idées élevées qu'il a abordées, il a été ce qu'on appelle le *clou* de la soirée.

Grand fut le plaisir que nous avons ressenti à votre arrivée, mais aussi vifs sont les regrets que nous ressentons au moment *de vous voir partir. Nous comprenons, chers* amis, que vous vous soyez réunis pour apprendre ce que vous voulez transmettre à d'autres dans le but de permettre la lutte contre la machine. Le travail manuel, longtemps mis de côté, est de nouveau apprécié, car seul il peut produire de belles choses. Le travail manuel que vous voulez introduire partout est un complément de la méthode intuitive. C'est une grandiose idée, et je vous félicite, Messieurs, d'avoir sacrifié vos vacances pour faire de nouvelles études. Vous ne voulez pas faire du travail manuel une spéculation, mais bien l'inculquer à nos enfants. Vous êtes, Messieurs, le facteur qui nous apporte une nouvelle lumière. (Tonnerre d'applaudissements.) L'instruction devenue obligatoire n'est plus l'apanage de quelques uns, mais la propriété de tout le monde. L'instruction gratuite et obligatoire défie le recul. Elle est le phare qui projette la lumière dans toutes les directions et le plus loin possible. Vous avez eu, Messieurs, dans nos murs, une excellente tenue; vous nous avez édifiés par vos travaux, par votre union (Applaudissements) dans le désir de réparer les plaies causées par le fainéantisme et la misère. Je porte mon toast aux forces unies et énergie de tous les confédérés pour le progrès.

Ont encore parlé, MM. *Gschwind, Schuh*, M. *Collaud* qui divise ses maîtres en deux catégories, savoir ceux qui sont la cheville ouvrière du cours, et ceux qui en sont l'ornement, ce qui amène une explication de M. Rudin. Le travail manuel, dit-il, est l'enseignement de l'avenir.

M. Luppi promet qu'une fois rentré en Italie, il sera un ardent apôtre de la grande question des travaux manuels. M. Philipona répond encore en italien, et porte son toast à la terre des arts. M. Corboud prend encore une fois la parole pour remercier les participants d'être venus si nombreux assister à cette soirée.

M. Gilliéron remercie la population fribourgeoise de son sympathique accueil. Les *quatre semaines que nous avons passées* ici nous ont semblé un vrai rêve. Enfin, il remercie le Cercle catholique de sa belle réception.

Entre temps, on buvait, on chantait; les chœurs français, allemands, les productions individuelles les plus charmantes nous charmaient.

En somme, belle soirée.

Samedi fut le grand jour. L'exposition des travaux au Lycée a été beaucoup visitée. Cela nous prouve une fois de plus la sympathie de Fribourg pour cette branche, ce qui aidera son introduction dans un avenir très prochain.

Nous parlerons demain de cette exposition, ainsi que de la clôture du cours.

Une mauvaise farce. — Nous avons donné, la semaine dernière, un communiqué annonçant les exploits d'un coureur, qui s'offrait à faire à 1 h. ¼ la course de Romont à Fribourg. Mais l'*Homme-Vapeur* n'était que l'*Homme-Raseur*.

Les jours précédents, il avait annoncé qu'il irait à pied de Fribourg à Bulle. Or, il est arrivé dans cette ville ne venant à pied que de Riaz. Dimanche, pour soutenir le pari que nous avions annoncé, il a pris le chemin *de fer jusqu'à Rosé, et de là il est* venu sans trop se fatiguer à Fribourg.

Pendant ce temps, M. l'entrepreneur Baudevin, qui voulait lui tenir tête en bycicle, s'était loyalement rendu à Romont. Il en est parti à l'heure annoncée, et a franchi en 1 h. 10 m. la distance (25 kil.) qui sépare cette ville de Fribourg. Il est arrivé de 5 minutes en avance, tandis que l'Homme-Vapeur, qui ne venait que de Rosé, a eu quelques minutes de retard sur l'heure annoncée.

Ecole normale. — L'école d'Hauterive a été fréquentée, durant la dernière année scolaire, par 72 élèves, dont 10 étrangers au canton. La répartition des élèves par districts est la suivante : Sarine, 11; Singine, 3; Gruyère, 18; Broye, 19; Glâne, 3; Lac, 5; Veveyse, 3. Les élèves de la division supérieure, au nombre de 13, ont subi l'examen pour l'obtention du brevet temporaire qui les met au bénéfice d'une année de stage dans les écoles modèles du canton. — La rentrée est fixée au mardi, 2 octobre prochain, à 9 heures du matin, jour d'examen pour les nouveaux élèves. S'annoncer avant le 25 septembre au directeur de l'Ecole. Le prix de la pension est de 20 fr. par mois pour les élèves fribourgeois qui se destinent à la carrière de l'enseignement; de 35 francs pour les autres élèves du canton, de 45 francs pour les non fribourgeois

Le pays est vivement intéressé à fournir un bon recrutement de l'Ecole normale, seul moyen d'obtenir un bon corps enseignant primaire et par le fait même un avenir assuré au développement de l'éducation et de l'instruction populaires.

Bonne pêche. — Une pêche extraordinaire a été faite dans le lac de Morat vendredi dernier. Un pêcheur de Montilier a pris d'un seul coup, dans deux filets, 80 *kilos de poissons*.

Militaire. — Ce matin, à quatre heures, les deux bataillons 14 et 15 ont quitté la ville de Fribourg où ils ont fait leur cours de répétition. Les manœuvres de régiment, qui suivent, auront lieu entre Romont et Yverdon. Le quartier-général sera à Romont, où la population, qui n'a plus vu de militaires dans ses murs depuis 18 ans, fera sans nul doute bon accueil à la troupe.

Conseil d'Etat. — *Séance du 10 août.* — M. Kramer Benoît, fils Benoît, est *nommé débitant de sel à Freschels*.

— On autorise la commune de Monterschu à lever des impôts et on approuve le règlement élaboré par la commune du Crêt pour le nouveau partage des parchets.

Petite Gazette

ACCIDENT MORTEL. — M. Samuel Rey, de *Forel, ancien instituteur*, puis successivement greffier de la justice de paix du cercle de Lucens, juge de paix à Moudon, municipal et enfin secrétaire municipal, vient de succomber aux suites d'un affreux accident.

Lundi soir, raconte l'*Echo de la Broie*, en rentrant chez lui dans le dédale d'une maison en construction, M. R. tomba dans une ouverture béante, non loin de l'escalier conduisant

à son appartement. Mardi après-midi, comme il ne venait pas dîner à sa pension et qu'on ne l'avait pas encore vu dans la matinée, on alla voir dans sa chambre où on le trouva habillé, étendu sur son lit, respirant péniblement et ne pouvant guère se faire comprendre que par signes. MM. les docteurs Hayoz et Menthonnex, appelés en consultation, constatèrent des lésions intérieures et jugèrent l'état du malade excessivement grave. Le blessé ne tardait pas en effet à succomber à ses contusions.

M. Rey était avantageusement connu à Moudon. Nommé juge de paix du cercle de Moudon, en 1874, il fixa définitivement son domicile dans cette localité. N'ayant pas été réélu en 1883, il rentra dans la vie privée qui convenait du reste à ses goûts, jusqu'au moment où il fut appelé en 1885 aux fonctions de secrétaire de la municipalité.

ACCIDENT. — *A l'occasion du tir annuel qui* a eu lieu dimanche à Ormont-Dessus, un homme d'un certain âge a cru devoir annoncer la clôture du tir par une cartouche de dynamite, qu'il eut l'imprudence d'allumer par un cigare, au moyen d'une mèche. La cartouche fit explosion avant que l'imprudent eût le temps de se retirer. Il fut lancé à quelques pas de distance, la main droite a été emportée ; une partie des doigts de la main gauche enlevés et des contusions graves ont encore été constatées dans diverses parties du corps.

Le malheureux est dans un état désespéré.

UN AMPHITÉATRE ROMAIN. — Des fouilles pratiquées dans des champs près de Deutsch-Altenbourg, aux portes de Vienne, ont amené la découverte d'un amphithéâtre romain qui, au premier abord, a paru assez bien conservé.

On se propose de débarasser complètement le théâtre des couches de terrain qui le recouvraient.

Bibliographie

Le Très Saint-Sacrement, études sur l'Eucharistie, revue des Œuvres eucharistiques, paraît le 25 de chaque mois par cahiers de 72 pages avec couverture, 13e année. Prix de l'abonnement (payable d'avance) : **6 fr.** pour la France et la Belgique ; **8 fr.** pour tous les autres pays de l'Union postale.

Le titre seul de cette Revue fait assez pressentir qu'elle a pour unique fin d'étendre la connaissance et l'amour de la sainte Eucharistie et de répandre son culte.

Rédigée sous la direction du R. P. Tesnière, docteur en théologie, par les prêtres de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, dont la vie d'adoration et de prière, les études et l'apostolat sont uniquement consacrés à l'Eucharistie, elle traite exclusivement de cet auguste mystère.

Les sujets traités dans la Revue peuvent se ramener à trois chef principaux : *Etudes sur l'Eucharistie ; Dévotion eucharistique ; Chronique et Revue des œuvres eucharistiques.*

I. Les *Etudes sur l'Eucharistie* ont pour but de tirer de l'Ecriture, de la Tradition et de la théologie les immenses richesses eucharistiques qu'elles renferment. Tout naturellement, ces Etudes se divisent en trois grands chapitres correspondant à ces trois mots qui expriment les trois phases de la vie sacramentelle de Jésus-Christ : le sacrifice, la communion, la présence réelle. Les lecteurs de la Revue savent que cette partie dogmatique peut être considérée comme l'arsenal de la prédication eucharistique (pour l'adoration perpétuelle de la première Communion particulièrement), car elle donne tout au long les textes et les autorités qu'elle cite. Ainsi les *Conférences sur les Noms et les Figures de l'Eucharistie*, les *Conférences sur la Communion*, les *Lettres sur la première Communion*, par le R. P. Tesnière ; ainsi les *Etudes sur la Liturgie*, l'*Explication de l'ordinaire de la Messe ;* ainsi les articles de *Patrologie*, donnant intégralement tous les textes des saints Pères sur l'Eucharistie ; ainsi encore, cette traduction d'un vieux livre écrit en espagnol, le *Pain quotidien*, qui éclaire d'un grand jour la question de l'usage fréquent du Sacrement de vie : voilà autant de solides travaux qui peuvent rendre de grands services pour l'étude et la prédication de la divine Eucharistie.

II. Mais, les Etudes purement doctrinales n'occupent pas seules la Revue ; la *dévotion pratique envers l'Eucharistie* y tient aussi une large place. Son but étant de sanctifier autant que d'éclairer, de faire aimer Jésus-Eucharistie plus encore que de le faire connaître, elle donne de véritables *sujets d'adoration* pour la visite au Saint-Sacrement ; elle expose les meilleures *méthodes pratiques* pour la Communion et la sainte Messe.

Puis, comme les saints qui nous ont précédés dans la pratique de la vraie dévotion doivent nous apprendre comment il faut aimer l'Eucharistie, la Revue tire de leur histoire tout ce qui peut montrer quelle part le Sacrement de vie eut à leur sainteté, et raconte les merveilles dont il plut à Notre-Seigneur de récompenser leur amour. Ainsi, pendant cette année, les *Fleurs eucharistiques de la vie des saints*, proposant tour à tour à la piété des fidèles les saints canonisés par Léon XIII, ont fourni aux catéchistes et aux prédicateurs un grand nombre de traits pieux et de récits édifiants. D'autres articles sur les *Serviteurs de l'Eucharistie* ont le même but.

III. La troisième partie comprend une *Chronique et Revue des Œuvres eucharistiques* et tient ainsi *au courant du consolant mouvement* qui attire partout les âmes vers l'Eucharistie. Les Congrès et pèlerinages eucharistiques, les Œuvres d'adoration nocturne, l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, l'Œuvre de l'Exposition mensuelle trouvent dans la Revue leur organe attitré. Elle se fait un devoir de publier tous les faits capables de glorifier Notre-Seigneur au Sacrement ; elle doit aussi redire les sacrilèges et les profanations qui se commettent *trop souvent, afin de provoquer de* nombreuses réparations.

La *Bibliographie eucharistique* complète la Chronique en rendant compte des livres nouveaux qui traitent de l'auguste mystère au point de vue de la doctrine et de la piété.

Enfin, ceux qui cherchent dans la lecture d'une Revue un délassement et une récréation édifiante, trouveront dans les *Récits eucharistiques*, dans les *Miracles historiques du Saint-Sacrement*, comme aussi dans les menus faits de la *Chronique mensuelle*, une réponse à leurs désirs.

***

La publication de cette Revue eucharistique a été accueillie dès le début par les encouragements de plusieurs prélats connus par leurs écrits sur l'Eucharistie.

Mgr l'Archevêque de Chambéry, le docte et pieux auteur de l'*Evangile sur l'Eucharistie*, écrivait : « J'approuve de grand cœur votre projet « eucharistique. Vous pouvez rendre par là un « grand service aux prêtres et aux fidèles. Bon « courage ! Ma bénédiction ne vous manquera pas. « Vous pouvez me compter d'avance au nombre « de vos souscripteurs.

« Croyez-moi toujours vôtre en Jésus-Hostie.

« † P.-A., *Arch. de Chambéry.* »

Mgr de la Bouillerie, archevêque-coadjuteur de Bordeaux, l'apôtre et le chantre de l'Eucharistie, celui qui, après avoir protégé à Paris le fondateur de l'Adoration nocturne, se faisait, dans ses *Méditations*, un maître si parfait de prière, répondait à nos ouvertures par la lettre suivante :

« Mon Révérend Père,

« Je bénis assurément de tout cœur le projet « que vous voulez bien me soumettre. Votre « Institut n'a pas seulement en vue de procurer « au Dieu de l'Eucharistie des adorateurs fervents. « Il se propose également de les instruire, d'éclai- « rer leur piété et de les former à une méditation « solide en présence du plus auguste, du plus « doux et du plus vivifiant de nos mystères. La « *Revue* que vous avez l'intention de publier *sera* « *très certainement pour eux une puissante, une* « *féconde ressource, en même temps qu'elle* « *viendra en aide aux nombreuses prédications* « *qui se font aujourd'hui en l'honneur du Très* « *Saint-Sacrement.* Devenir le centre et le foyer « de toutes les Œuvres eucharistiques, tel a été, « vous le savez, mon Révérend Père, l'objet de « votre fondation, et je vois avec bonheur que les « prêtres du Très Saint-Sacrement s'appliquent de « plus en plus à le réaliser.

« Permettez donc que je vous présente, avec « mes vœux, mes compliments les plus sincères, « vous priant, mon Révérend Père, d'agréer la « nouvelle expression de mes biens dévoués senti- « ments en Notre-Seigneur.

« † FRANÇOIS, *Arch. de Perga,*
« Coadj. de Bordeaux. »

Mgr de Ségur daignait appeler notre projet « une admirable pensée, qui vient évidemment du « Cœur de Jésus et du fond du Tabernacle. »

Mgr Foulquier, ancien évêque de Mende, écrivait : « Soyez assez bon, je vous prie, pour m'envoyer « votre précieuse Revue, dont la lecture, autant « que ma vue affaiblie me le permettra, sera une « douce consolation pour mes vieux jours. Daigne « le Seigneur vous bénir avec votre œuvre sainte « et vos pieux désirs pour la gloire du bon Maître « dans le Sacrement ineffable de son amour et « pour le bien des pauvres âmes qu'il aime tant. « Veuillez agréer, avec mes remerciements anti- « cipés, l'hommage de mes affectueux sentiments.

« † J.-M. FOULQUIER,
« *anc. évêque de Mende.* »

Mgr Saivet, évêque de Perpignan :

« Mon Révérend Père,

« Je vous remercie de m'avoir fait adresser vos « belles études sur le Saint-Sacrement. Elles m'in- « téressent et me touchent profondément. Soyez « assez bon pour me compter au nombre de vos « abonnés pour l'avenir, et croyez, mon Révérend « Père, à mes bien dévoués sentiments en Notre- « Seigneur. † FRÉD., *Ev. de Perpignan.* »

Mgr l'Evêque de Nevers :

« J'ai reçu avec reconnaissance la collection de « votre journal où vous essayez de réaliser la « parole de mon glorieux patron, saint Thomas : « *Quantum potes, tantum aude, nec laudare* « *sufficis.* Le simple coup d'œil que j'ai jeté sur « les numéros que j'ai reçus a suffi pour me con- « vaincre que vous marchiez sur les traces du « glorieux apôtre du Saint-Sacrement. Veuillez « donc m'inscrire parmi vos abonnés.

« Recevez l'assurance de mon parfait dévouement.

« † TH.-CAS., *Ev. de Nevers.* »

Les religieux du Très Saint-Sacrement ont la direction et l'administration entière de la *Revue*. Il faut donc se conformer exactement aux indications suivantes, pour les demandes d'abonnement et pour toutes les connaissances relatives au dit journal.

France et autres pays : M. l'administrateur de la *Revue*, 27, avenue Friedland, Paris. (Les envois d'argent doivent être faits au nom de M. PRÉVOST.)

Belgique et Hollande : R. P. Directeur, 197, chaussée de Wavre, Bruxelles. (Les envois d'argent doivent être faits au nom de M. PISON.)

Suisse : Imprimerie catholique, 13, Grand'rue, Fribourg.

Canada : Cadieux et Derome, libraires, rue Notre-Dame, Montréal.

M. SOUSSENS, *Réacteur.*

L'Industrielle

L'honorable public est informé que l'on vient d'ouvrir dans la *maison* de *M. Alexandre Gendre,*

8, Grand'Rue, 8, à Fribourg,

un **Magasin de vannerie fribourgeoise,** de *cartonnages, cornets* (sacs en papier), *cibles,* etc., etc.

☞ Au dit magasin l'on reçoit *toutes les commandes* concernant la fabrication des articles ci-dessus désignés. (578/430)

On désire acheter d'occasion, un pupitre à 2 places. S'adresser à **Orell, Füssli et Cie,** à **Fribourg.** (587)

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

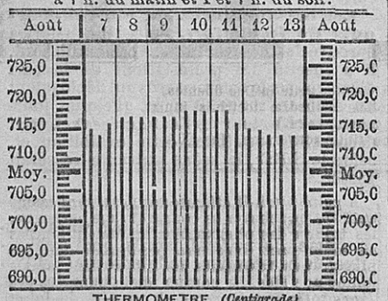

THERMOMETRE *(Centigrade)*

Août	7	8	9	10	11	12	13	Août
7h. matin	9	11	11	11	13	13	14	7h. matin
1 h. soir	18	18	21	23	25	25	25	1 h. soir
7 h. soir	14	15	17	18	18	18		7 h. soir
Minimum	11	11	11	11	13	13		Minimum
Maximum	18	18	21	23	25	25		Maximum

DEMANDE D'AGENTS

Une des premières Cies francaises d'Assurances sur la **Vie** et contre les **Accidents,** demande des agents dans différentes localités du canton de Vaud, Fribourg, Valais, Genève et Neuchâtel. — Conditions avantageuses. — Adresser les offres avec références : **Case postale, 228,** à **Neuchâtel.** (591)

Bataillons 14 et 15

Les personnes qui ont des comptes à fournir aux Bataillons 14 et 15 sont invitées à le faire *de suite.* (590)

Les quartiers-maîtres :

B^{on} 14 : **Grosjean,** I^{er} L^{t} d'ad^{on}.

B^{on} 15 : **P. Favre,** I^{er} L^{t} d'ad^{on}.

Mise publique

On vendra en mise publique, jeudi 16 août courant, dans la **maison, N° 11, Grand'Rue,** une quantité de meubles, tels que : bois de lit, canapés, divans, fauteuils, chaises longues et antiques, tables rondes et carrées, glaces, pendule, consoles avec marbre, crédence, armoires, bureau, potager, etc. (588)

BŒSCH, fabricant de Bitter AU VARIS demande à acheter des tonneaux et bombonnes vides, propres à mettre des liqueurs, ainsi que bouteilles à fonds plats.

Le dit est vendeur de 300 bouteilles *Eau de cerises* de 1885, **garantie pure!** (544)

A VENDRE les domaines de rapports suivants :

A Avry-sur-Matran : une propriété de 27 poses (97200 mètres^2) en prés, champs et bois avec maison d'habitation, grange, écurie et remise, etc.

A Barberêche : une propriété de 13 poses (46106 m^2) en prés, champs, avec habitation, grange, écurie, machine à battre, foin, etc.

A Estavayer-le-Gibloux : une propriété de 24 1/2 poses (77426 m^2) en prés, champs, avec habitation, grange, écurie, remise, etc.

A Tavel : une propriété de 17 1/2 poses (61820 m^2) en prés, pâturages et forêt avec maison d'habitation, grange, écurie, remise, etc.

A Gumefens : une propriété de 27 2/3 poses (99500 m^2) en prés et champs avec habitation, grange, écurie, etc.

A Massonnens : une propriété de 38 6/9 poses (138858 m^2) en prés, champs et bois avec habitation, grange, écurie, four, etc.

A Villarlod : une propriété de 62 1/2 poses (224455 m^2) en prés, champs, pâturage, 2 maisons d'habitation, granges, écuries, remises, etc.

Pour tous les renseignements qui seront délivrés gratuitement s'adresser à **Léon Girod,** à **Fribourg.** (537)

A vendre

Un camion, sur ressorts, pour un ou deux chevaux, portant de 35 à 40 quintaux. S'adresser à **A. Chiffelle,** marchand de fers, **Fribourg.** (478)

ON CHERCHE

UNE JEUNE FILLE

pour garder les enfants dans une famille à Schwyz. Une orpheline serait préférée. Bonne occasion pour apprendre l'allemand. Entrée dès que possible.

Adresser les offres *par écrit* à **Orell, Füssli & Cie,** à **Fribourg.** (576)

MANUEL

DE LA

Congrégation des Saints-Anges

Etablie au Collège Saint-Michel à Fribourg.

CHOIX DE PRIÈRES

ET DE

PIEUSES CONSIDÉRATIONS

RECUEILLIES

par l'abbé **Repond,** professeur.

Petit volume in-16 de 324 pages, approuvé par S. G. Monseigneur l'Evêque de Lausanne et de Genève. Pouvant servir de livre de prières pour les enfants et les jeunes gens.

L'exemplaire *broché,* 2 fr. — L'exemplaire *relié sur toile,* tranche rouge, 2 fr. 60. — Sur une douzaine, le treizième exemplaire gratis.

Renfermant : *Prières du matin et du soir. — Prières pendant la messe. — Prières pour sanctifier les études. — Vêpres. — Prières pour la confession et la communion. — Prières à la Sainte-Trinité. — A la Sainte-Vierge. — Aux Saints-Anges. — Aux saints patrons de la jeunesse. — A tous les saints. — Prières diverses. — Prières jaculatoires — Chemin de la Croix. — Visites au Saint-Sacrement. — Neuvaine à saint François-Xavier. — Dévotion dessix dimanches. — Mémorial de la retraite.*

Suivent 30 pages d'extraits des *Confessions et des lettres du Bienheureux Pierre Canisius, lectures et méditations extrêmement utiles aux jeunes gens.*

En vente à l'Imprimerie catholique, à Fribourg ; chez MM. *Ackermann* et *Baudère,* à Bulle ; M^{mes} *Dewarrat,* à Châtel-St-Denis ; M. *Holz, libraire,* à Estavayer, et M. *Stajessi,* à Romont.

Brochures de propagande

Le très saint sacrifice de la Messe, par le chanoine J. M. A., missionnaire apostolique. Prix **20** cent.

Les vertus chrétiennes et les exercices des saints pour les former en nous, par le P. Mathieu-Joseph. Un joli volume de 380 pages, prix **50** cent.

Manuel de l'écolier chrétien, petite brochure de 50 pages, à **15** cent. ; **1** fr. **60** la douz. ; **12** fr. le cent ; **100** fr. le mille.

Petit Pensez-y-bien, à l'usage de la jeunesse. Prix **10** cent. l'exemplaire ; **1** fr. **10** la douz. ; **8** fr. le cent ; **70** fr. le mille.

Petit traité de la reconnaissance envers Dieu, à l'usage de la jeunesse. Prix **25** cent. l'exemplaire ; **20** fr. le cent.

SANCTI

Thomæ Aquinatis

Summa theologica

Diligenter emendata, Nicolai, Silvii, Billuart et C.-J. Drioux notis ornata. 13e édit., 8 vol., in-8.

Prix : 21 fr.

Cette édition, devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers, a été revue avec le plus grand soin. Le papier, très beau de qualité, peut supporter des annotations à l'encre, *avantage précieux pour les étudiants.*

LA MISSION DE L'ESPRIT-SAINT

DANS LES AMES

PAR

S. Em. le Cardinal Henri-Edward Manning

Archevêque de Westminster

Traduit de l'anglais, sur la troisième édition avec l'autorisation de l'auteur

par K. MAC-CARTHY

Prix : 3 fr. 50.